



ESOP 2023

Nouvelle campagne



24 février 2023

Au fil des ans, les salariés du Groupe sont de plus en plus nombreux à marquer leur confiance pour Airbus dont la performance industrielle et les résultats économiques restent exceptionnels encore pour l'exercice 2022 et ce malgré les aléas sanitaires et géopolitiques des 3 exercices précédents.

Airbus reste le poids lourd dans la balance du commerce extérieur, les actionnaires, les marchés financiers ne s'y trompent pas au vu de la stabilité et d'une tendance plutôt à la hausse du cours de l'action.

En 2023, une nouvelle campagne de souscription s'ouvre sur le même principe d'actions achetées abondées d'actions offertes. Le Conseil d'administration du 15 février en a validé le principe et le barème suivant :

Nombre d'Actions acquises par le salarié	Nombre d'Actions Supplémentaires	Nombre total d'Actions reçues par le salarié	Soit, un prix d'acquisition par Action avec un rabais de: ³
5	5	10	50%
10	9	19	47%
15	12	27	44%
30	20	50	40%
60	35	95	37%
100	55	155	35%

Ces actions sont souscrites soit :

- En détention directe (blocage 1 an à la valeur d'achat unitaire de 119.06 €).
- Sur le PEG (blocage 5 ans à la valeur d'achat unitaire de 116.68 €).

Vous devrez avoir été salarié(e) depuis le 31 décembre 2022.

La période de souscription s'étendra du 23 février 08H au 9 mars 17H30.

L'acte d'adhésion au dispositif ESOP reste une démarche individuelle.

Il ne s'agit pas pour nous représentants **FO** de faire du conseil en spéculation financière ou optimisation fiscale. Néanmoins, force est de constater que cette bonne santé du Groupe crée de l'attractivité sur les marchés et contribue de manière directe au partage de la valeur et contribue aussi à redistribuer sur les éléments périphériques de la rémunération (intéressement, participation....).

C'est aussi le résultat d'un Dialogue Social de haute qualité. Ce sera aussi un levier dans la négociation des politiques salariales.

<https://www.esop.airbus.com/fr/myspace>